

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
22 juin 2021	6	0	4	5	0

Vote(s) pour : 10
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 juin 2021

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 5 : Affectation du résultat de l'exercice 2020

Le Comité Syndical,

VU l'instruction budgétaire M49,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

VU la délibération du 29 juin 2021 relative au Compte Administratif 2020 ;

DECIDE

- **D'AFPECTER** le résultat d'exploitation du Budget 2020 du SERM comme suit :

Affectation aux réserves (1068)	3 556 623,35
Report en section d'exploitation (R 002)	2 165 935,83

Le Président du SERM



Julien VICK